



## Une Loire plus franchissable

Thème 3 : La Loire, la mobilité et les franchissements

Calendrier Engagement  
**2016-2017**



Échéance prévisionnelle  
**2017**

FICHE INFORMATION n° :  
**03\_23**

Maîtrise d'ouvrage : Nantes Métropole / Cohérence Territoriale

### **ACTION : Optimiser les ouvrages de franchissement existants situés sur le périphérique**

#### **RAPPEL DE L'ENGAGEMENT n° 23 :**

*Suite aux expérimentations engagées en 2015 sur le Pont de Cheviré, Nantes Métropole et l'Etat décideront d'ici 2017 des aménagements définitifs pour faciliter la circulation sur les ponts de Bellevue et Cheviré : feux tricolores d'accès aux bretelles, modification du nombre de voies de circulation... Nantes Métropole et l'État poursuivront cet objectif de capacité et de fluidité en étudiant et en programmant de nouvelles améliorations.*

#### **DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Amélioration de la capacité circulatoire des franchissements de la Loire pour le périphérique nantais : ponts de Cheviré et Bellevue.

Actions incorporées (Cheviré & Bellevue) au dossier parti d'aménagement du périphérique nantais : amélioration de la capacité des 2 franchissements dans chaque sens de circulation : ponts avec tronçons aval & amonts :

- Cheviré sens nord sud, en parti déjà réalisé, mais à compléter en aval portes de Bouguenais et de Grand Lieu, voir Retz,
- Cheviré sens Sud Nord, tout est à faire entre portes de Retz et d'Armor, y compris le réaménagement des portes de Bouguenais, Saint-Herblain et Armor.
- Bellevue, sens Sud Nord, amélioration dans la porte du Vignoble du flux Rte de Cholet => périphérique Sud,
- Bellevue, sens Nord Sud, retraitement entre portes de Carquefou et du Vignoble, avec réalisation d'une 3<sup>ème</sup> voie sur le pont de Bellevue Aval et le réaménagement complet de la porte d'Anjou

#### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL :**

Comité de pilotage de juillet 2016, bilan de la concertation du parti d'aménagement rendu public => priorisation des dossiers de retraitement.

Avant 2020, retraitement finalisé du flux en périphérique extérieur à Cheviré et début du retraitement en partie du flux intérieur.

Dans prochain CPER 2020-2025 confirmation du retraitement complet sens intérieur à Cheviré, puis réalisation du sens intérieur à Bellevue...

Bien entendu selon les possibilités financières des partenaires.

## **MODALITÉS DU DIALOGUE CITOYEN ASSOCIÉ :**

Chaque dossier (Retraitement de tronçon, retraitement de Porte, réaménagement pour traitement et mise à niveau de l'infrastructure pour respects des normes environnementales) fera l'objet d'une concertation préalable au moment des études puis d'une enquête d'utilité publique avant chaque réalisation de travaux.

Chaque fois, ce seront les services de l'État qui seront pilotes, voire le maître d'ouvrage délégué par exemple : Vinci Autoroutes pour la porte de Gesvres.

Le parti d'aménagement a été en concertation publique préalable jusqu'au 3 juin 2016.

Le conseil métropolitain du 27 juin 2016 a précisé les priorités de Nantes Métropole et des 24 communes de l'agglomération.

Le bilan de la concertation a été rendu public en juillet 2016 par les services de l'État. Ce bilan servira de support pour le contenu des prochains CPER au-delà de 2020.

## **DIMENSION FINANCIÈRE :**

Le coût global des projets est estimé entre 92 M€ minimum et 213 M€ maximum. Ces travaux seront financés à 50 % par l'État et les autres 50 % par les collectivités locales. Des conventions financières seront élaborées par programme pour répartir les quotas restants entre Nantes Métropole, la Région des Pays de la Loire et le Conseil Départemental 44.

Il convient d'espérer que la finalisation du périphérique extérieur à Cheviré et le début du retraitement du sens intérieur seront réalisés avant 2020.